



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21092105

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

22 JUL. 2021

Le Greffier

N° d'entreprise : **0449 745 547**

Nom

(en entier) : **Le Restaurant du Cœur de Charleroi**

(en abrégé) : **Le Resto du Cœur de Charleroi**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Place Elie Delferrière, 6/7 à 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : DEMISSIONS ET NOMINATIONS - CA ET AG

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 27 juin 2018.

Lors de l'Assemblée générale du 27 juin 2018, à l'unanimité, les Membres ont approuvé :

- La nomination de l'ASBL Comme Chez Nous, N.N. 0456.562.469, Rue Charleville, 36 C à 6000 CHARLEROI, représentée par Mathieu RENARD, en tant que membre de l'AG.

Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2020.

En séance de l'Assemblée Générale du 10 juin 2020, à l'unanimité, les Membres :

- ont acté la démission de Hervé Desseille, en qualité d'administrateur.
- ont nommé en qualité de Commissaire aux comptes la SPRL LAMBOTTE & MONSIEUR, avenue Reine Astrid, 134 à 5000 NAMUR.

Lors de l'Assemblée générale du 16 juin 2021, à l'unanimité, les Membres ont approuvé :

- le remplacement de Françoise Daspremont, qui représente la Ville de Charleroi, N.N.207.310.774., Place Charles II à 6000 CHARLEROI, par Alicia MONARD.

Céline PIANINI
Responsable sur site

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).